

**SUJET NATIONAL POUR L'ENSEMBLE DES CENTRES DE GESTION
ORGANISATEURS**

**CONCOURS INTERNE ET DE TROISIEME VOIE D'ANIMATEUR TERRITORIAL
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

SESSION 2013

EPREUVE

Réponses à des questions portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Ce document comprend un sujet de 1 page.

- ↳ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- ↳ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ne doit apparaître dans votre copie.
- ↳ Seul l'usage d'un stylo soit noir soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

SUJET

- Question 1 :** Comment s'organise la gouvernance au sein d'une association de type loi 1901 ? (1,5 point)
- Question 2 :** Rôle et missions d'une Mission locale dans l'insertion sociale et professionnelle des 16/25 ans. (2 points)
- Question 3 :** Quels sont les éléments à prendre en compte dans l'élaboration du budget d'une action d'animation ? (2 points)
- Question 4 :** Que doit couvrir une assurance en responsabilité civile pour une association ? (2,5 points)
- Question 5 :** Vous êtes animateur territorial principal de 2^{ème} classe en Centre social dans un quartier de la commune d'Animville. Vous avez, tous les samedis après-midi (en période scolaire), la mission d'animer un groupe d'une dizaine de jeunes filles (14/16 ans) autour des objectifs suivants :
- Valoriser la place de la femme ;
 - Favoriser l'expression individuelle et collective ;
 - Favoriser la participation de toutes.
- Dans la perspective de ces objectifs, quel projet d'animation proposez-vous ? Selon quelle démarche ? Pourquoi ? (5 points)
- Question 6 :** Avantages et inconvénients des Accueils Collectifs de Mineurs de type associatif et de type municipal. (2 points)
- Question 7 :** Décrivez en quelques lignes le dispositif « Ville, Vie, Vacances » et indiquez-en les principaux financeurs. (2 points)
- Question 8 :** Quelles sont les différentes étapes d'élaboration méthodologique d'un projet ? (3 points)

Ce document comprend un sujet de 1 page.